

future ; car, en général, les principes nutritifs contenus dans ces sols sont chariés hors de la portée des plantes par les eaux provenant de la fonte des neiges ; c'est-à-dire que, pour nous servir du langage expressif de nos cultivateurs, les labours d'automne dégraisent les terres légères et sablonneuses.

Engrais.—Les substances qui paraissent avoir le plus d'effets pour donner une grande vigueur à la citrouille sont le fumier de ferme et surtout celui de vache, les cendres vives et lessivées, les os en poudre, la colombine (fiénte de pigeon), les matières fécales, etc.

L'expérience semble avoir démontré que pour obtenir de la plante que nous étudions un rendement considérable, il est nécessaire d'employer pour fumure environ 20,000 livres de fumier soit près de 30 voyages par arpent. Ce volume d'engrais ne devra pas être répandu en couche mince sur toute la surface du champ, car dans ce cas, il ne suffirait pas pour le fumer convenablement, bien au contraire on devra le déposer aux endroits que devront occuper les racines de la plante, comme nous le verrons prochainement. Alors celle-ci pourra absorber, tout à son aise, une masse considérable de principes alimentaires.

Toutefois il est digne de remarque que c'est seulement pendant sa première végétation, pendant sa jeunesse, que la plante tire du sol la plus forte partie de ses éléments nutritifs. Tandis que dans un âge plus avancé, elle entre dans la catégorie d'un grand nombre de végétaux, comme le trèfle, la luzerne, les pois qui mettent l'atmosphère à contribution pour se nourrir ; c'est-à-dire qui puisent dans l'air, au moyen de leurs larges feuilles, des substances que d'autres ne prennent que dans le sol. Les premières doivent donc sous ce rapport être moins épuisantes que les dernières. Si la citrouille est si exigeante dans son premier âge, on la voit bien plus tard changer sa manière d'agir, tellement qu'à la fin de sa végétation elle a vraisemblablement laissé le terrain plus riche qu'auparavant, non pas précisément parce qu'elle ne s'est servi du sol que pour y consolider ses racines, ce serait aller trop loin, mais parce qu'elle lui a laissé de nombreux débris. Ces débris lui rendent plus de substances utiles que la plante n'en avait absorbées pendant sa première végétation. C'est pourquoi nous pourrions en toute sûreté appliquer à la citrouille l'épithète de plante améliorante.

Choix de la semence.—Le cultivateur peut et doit récolter lui-même sa graine de citrouille, car il est ainsi plus certain d'avoir des semences appartenant à la variété qui lui semble la meilleure. Dans ce but il conservera les fruits les plus beaux et les plus complètement mûrs.

Il est bon de noter en passant que les différentes variétés de citrouilles s'entre-fécondent très-facilement ; il en résulte des produits croisés qui n'ont souvent que très-peu de valeur ; il faudra se mettre en garde contre cet accident et ne conserver pour la graine que les fruits qui se sont développés loin des autres variétés. Dans un même fruit on obtient des graines très-recommandables, tandis que d'autres doivent être rejetées. Ainsi on préférera celles qui se rapprochent de la partie supérieure de la citrouille et qui ont bien reçu l'influence du soleil ; mais celles qui sont attachées à la partie de la citrouille portant sur le sol, lui est très-inférieure en qualité, et dans la plupart des cas il sera préférable de la mettre de côté.

La graine de citrouille peut conserver sa faculté germinative pendant plusieurs années ; on a vu germer des graines âgées de dix ans. Mais ce sont des exceptions, il vaut donc mieux ne pas leur accorder trop de confiance, et semer des graines plus jeunes. Cependant, avec les graines de la récolte précédente, on a, il est vrai, une germination très-rapide et une végétation des plus vigoureuses ; mais les plantes qui en proviennent se mettent moins facilement à fruit, ce qui retarde beaucoup la maturité. Aussi est-il plus convenable de se servir de graines plus âgées,

de deux ans par exemple. On n'emploiera pour la semence que celles qui sont bien conformées et bien pleines ; puis on les fera tremper dans l'eau tiède pendant environ 24 heures avant de les semer.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Les séances du parlement de Québec n'ont encore été marquées par rien de bien saillant : elles sont courtes et généralement calmes.

D'après les comptes publics pour l'année fiscale, la province de Québec aurait un surplus de \$818,216.

Le célèbre M. Howe, qui s'est si fort remué afin d'amener la rupture du pacte fédéral, a enfin fait sa paix avec l'ordre de choses établi : il a été nommé depuis peu président du Conseil Exécutif.

Le *Montreal News* annonce que la métropole serait décidée à retirer toutes ses troupes du Canada, à l'exception de trois régiments d'infanterie et d'un régiment d'artillerie.

On pense que Sir G. E. Cartier sera de retour en Canada, le 15 février.

Son Excellence le Gouverneur-général est venu en visite à Montréal, et la corporation de cette ville lui a donné, il y a eu lundi huit jours, un superbe dîner à l'hôtel St. Lawrence. Ce dîner, dit-on, a été un véritable succès.

Jeudi dernier, le 4 du courant, a eu lieu à Kamouraska l'appel nominal. Il faisait une véritable tempête ce jour-là. Aussi les candidats, qui sont MM. A. B. Routhier et C. A. P. Pelletier, pour les Communes ; M. Chs. Roy et l'hon. Letellier de St. Just, pour la Chambre locale, n'ont-ils pu parler que quelques minutes chacun. Tout s'est passé fort paisiblement, et la grande affaire pour ceux qui s'étaient rendus à l'assemblée a été de savoir comment retourner au logis, car les chemins étaient devenus quasi impraticables ; la neige tombait si épaisse qu'on ne voyait qu'à quelques pas devant soi.

Nous lisons, dans une lettre de Londres adressée au journal *l'Univers*, les intéressants détails qui suivent sur le développement de la religion catholique en Angleterre :

« En 1792, il n'y avait pas trente chapelles catholiques dans toute la Grande-Bretagne et pas un seul collège. En 1845, c'est-à-dire il y a vingt-trois ans, on comptait 582 chapelles, 757 prêtres, 11 collèges, 31 couvents, et 3 monastères. Cette année nous offre un total de 1,438 prêtres, et 19 collèges, y compris les écoles préparatoires. Ainsi, en moins d'un quart de siècle, le chiffre des établissements religieux et des prêtres s'est doublé. En 1838, on ne comptait en Angleterre qu'un seul prêtre catholique ayant appartenu au clergé anglican, l'honorable Georges Spencer. Aujourd'hui, dans le seul diocèse de Westminster, on en compte trente-cinq ou quarante, et plus de deux cents habitent des missions ou collèges de la province. »

A ces détails ajoutons que, pendant l'année 1868, l'Angleterre a vu le catholicisme ramener dans son sein 2,200 personnes appartenant généralement aux classes élevées ou instruites de la société. La moitié de ces conversions s'est opérée à Londres même, et le reste dans les provinces.

On lit encore sur *l'Univers* dans une autre lettre de Londres :

« En Écosse, l'état des choses est le même que l'année dernière, où l'on comptait 201 prêtres et 201 églises ou chapelles. Cette situation dure malheureusement depuis plusieurs années. Les seuls progrès du catholicisme, dans cette contrée, ont été l'établissement des couvents de femmes. . . . Aujourd'hui, le